

Responsable pédagogique de formation diplômante BPJEPS Loisirs Tous Publics

Dans le cadre du démarrage d'une formation diplômante BPJEPS – Loisirs Tous Publics en Vendée, l'Union Régionale des FRANCAS Pays de la Loire recrutent un responsable pédagogique.

Mission : le responsable pédagogique est le garant du bon déroulement de la formation diplômante, dans le respect de l'habilitation obtenue auprès de la DRJSCS.

Descriptif du poste :

1 /Mission sur la formation diplômante

Définir l'organisation de la formation en lien avec le responsable de service, dans le respect du budget alloué

Définir le scénario pédagogique et les intervenants

Animer la formation selon le nouveau référentiel BPJEPS

Coordonner les interventions des formateurs et intervenants externes

Organiser et mettre en œuvre les commissions certificatives

Assurer l'encadrement, le suivi et l'accompagnement des stagiaires en formation

Assurer la relation avec les employeurs et les tuteurs dans le cadre de l'alternance

2 / Mission sur la formation continue / habilitation

Assurer la conduite d'actions de formation continue en lien avec ses domaines de compétences

Participer à l'encadrement d'un stage de formation habilitée

Profil recherché :

Titulaire du titre professionnel de formateur de niveau III, ou équivalent

Et/ou Ou titulaire du BPJEPS Loisirs Tous Publics, de niveau IV

Titulaire du BAFD ou du BAFA

Expérience de formateur de 2 ans minimum, connaissance des publics demandeurs d'emploi / apprentis / salariés

Connaissance du domaine de l'animation socio-culturelle exigée et/ou du champ de l'éducation populaire

Conditions

CDD de 13 mois, à temps partiel (75%) du 5 septembre 2019 au 16 octobre 2020.

Poste basé à l'Union Régionale Francas (15 boulevard Berlin, Nantes, 5 minutes de la gare sud)

Rémunération selon la grille conventionnelle

Disponibilité début septembre 2019

Lieu de formation : Challans (environ 10 jours ouvrés par mois)

Candidature : pmeurice@francas-pdl.asso.fr

A l'attention de Mathieu NOBLET , Délégué National Chargé de Région